

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil d'Administration

du 29 novembre 2019

Présents :

Fabien ROGER, président
Didier BRIOT, vice-président
Olivia LEVRIER, vice-présidente
Emmanuel TOSI, vice-président
Marie Claire BERGUÉS, secrétaire
Hervé CARLIER, membre
Jean-Claude GRIMALTOS, membre
Astrid POTIER, membre
Fabienne PUECH, membre

Excusés avec bon pour pouvoir :

Caroline MANSOURI-POULAIN, trésorière
Christine BASCOU, membre
Julien PERRIN, membre

Excusé :

Fabien DELMAS, vice-président

La réunion a eu lieu au SESSAD AFDAIM ADAPEI 11 à Pennautier de 14 h à 16 h 30.

Ordre du jour :

- 1. Approbation des procès-verbaux du 30 août et du 11 octobre 2019**
- 2. Composition du Conseil d'Administration**

Dans les statuts est mentionné que « *le Bureau de l'Association est composé à minima de 7 membres dont quatre Vice-présidents (en favorisant autant que possible la représentativité du territoire régional)* ». Il est rappelé que le rôle d'un vice-président est la représentation de notre association dans des instances extérieures. Si des actions sont menées dans ce sens, il est important de les faire remonter en réunion du Conseil d'Administration. Il est proposé de rajouter un point « agenda » dans le compte-rendu des réunions.

3. Planning des réunions et manifestations de 2020

- **Journée de juin** : la date retenue est le 4 juin et le lieu pourrait être à la Maison des Collectivités de Carcassonne (disponibilité de la salle à vérifier). Un groupe de préparation est à constituer, certains membres du Conseil d'Administration ont exprimé le souhait d'y participer ; des dates de réunions seront à poser par le groupe.
- **Réunions du Conseil d'Administration** tous les deux mois : le mercredi 5 février et le mercredi 1^{er} avril à 10 h à Narbonne (adresse à préciser).
- **Assemblée Générale** : il est proposé d'en faire un évènement de rentrée et de la coupler avec une conférence ; la date retenue est le jeudi 24 septembre de 13h30 à 16h30.

4. Thématique de la journée de juin 2020

2020 étant l'année des Journées Nationales des SESSAD, il est important de savoir quelle thématique a été retenue.

Dans un premier temps, il pourrait y avoir l'intervention d'un sociologue. C'est bien d'ouvrir le débat mais ce n'est pas la place de l'idéologie.

Il faut cadrer les débats et que cela parle au plus grand nombre. A qui veut-on s'adresser avant tout ? nous sommes d'accord pour dire que c'est aux professionnels de terrain. Dans ce que nous proposerons, il nous faut veiller à aborder la clinique au sens large et non pas les préoccupations des directions d'établissements.

Pour l'organisation, nous pourrions nous inspirer du canevas des Journées Nationales des SESSAD à savoir soin, recherche et témoignages de familles.

Nous pourrions aussi construire la journée en commençant par l'opérationnalité avec des retours d'expériences de professionnels et des témoignages d'usagers. Il est souligné l'importance d'avoir un regard croisé (philosophe/sociologue, familles, professionnels, ARS/MDPH/IEN).

Thématique qui pourrait être envisagée :

- A l'aune des questions de désinstitutionnalisation, comment un SESSAD fait institution pour mettre en place la pratique clinique ?
- Les SESSAD assembleurs : faire ensemble, faire avec... quel vrai partenariat ? (cultures professionnelles différentes, il faut apprendre à se connaître. Que l'on regarde l'élève, l'enfant, le sujet ce n'est qu'une histoire de point de vue. PIAL, équipes mobiles,...).

5. Communication (site, date à réserver,...)

Les dates retenues sont à noter sur le site dans la rubrique « Agenda » dès qu'il sera fonctionnel.

Le site est à mettre à jour avant d'envoyer à la mi-janvier nos voeux par courriel à l'ensemble des SESSAD d'OCCITANIE/Pyrénées-Méditerranée accompagnés du mot du président et du bulletin d'adhésion 2020.

Tous les documents modèles sont à refaire avec notre logo en en-tête.

6. Points divers

- Suite au questionnement concernant le constat d'une hétérogénéité des pratiques de financement des transports des usagers de SESSAD par les CPAM sur différents départements, il est décidé d'envoyer un courrier aux CPAM au nom de l'Association.
- Faisant suite à notre conseil d'administration du 11 octobre dernier, nous avons activé notre demande d'adhésion à l'URIOPSS OCCITANIE. Un courrier a été adressé au directeur, Guillaume FRITSCHY. En retour, celui-ci a convié le président à présenter notre demande d'adhésion lors de leur conseil d'administration du 25 novembre 2019. Cela a été un réel examen de passage. Il est à noter la représentation erronée que certains administrateurs pouvaient avoir de notre Association. Ce sera le Bureau qui tranchera sur notre demande d'adhésion en tant qu'Association mais si cela est trop compliqué d'adhérer nous pourrions établir une convention de partenariat. Le directeur de l'URIOPSS en est d'accord.

La prochaine réunion du Conseil d'administration se déroulera à Narbonne le mercredi 5 février 2020 de 10h à 12h30.

La secrétaire
Marie Claire BERGUES

